

BARÈME LOCATION GESTION
au 15-09-2014

BARÈME LOCATION HABITATION	HONORAIRES H.T.	HONORAIRES T.T.C.
I. HONORAIRES DE LOCATION À LA CHARGE DU LOCATAIRE		
<u>Pour les locaux d'habitation à partir de 25m² :</u>		
- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail - Etablissement état des lieux	→ →	Entre 5 et 8 € / m ² 2 € / m ²
<u>Pour les locaux d'habitation de moins 25m² :</u>		
- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail - Etablissement état des lieux	→ →	8 € / m ² 3 € / m ²
II. HONORAIRES DE RÉDACTION DE BAIL		
A. Bail à usage d'habitation - pour un appartement - pour une maison	155.00 € H.T. 187.50 € H.T.	186.00 € T.T.C. 225.00 € T.T.C.
B. Bail garage, Parking - par bail	83.34 € H.T.	100.00 € T.T.C.
C. Bail commercial	416.67 € H.T.	500.00 € T.T.C.
D. Bail professionnel ou Bail précaire	333.34 € H.T.	400.00 € T.T.C.
E. Bail meublé (pour un appartement de moins de 25m ²)	155.00 € H.T.	186.00 € T.T.C.
III. HONORAIRES ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE ET D'ENTRÉE DU MÊME LOCATAIRE (à la charge du demandeur souhaitant se faire représenter)		
A. Honoraires d'état des lieux - locaux nus de 1 à 3 pièces - locaux nus de 4 à 8 pièces - locaux meublés - maisons	100.00 € H.T. 116.67 € H.T. 150.00 € H.T. 166.67 € H.T.	120.00 € T.T.C. 140.00 € T.T.C. 180.00 € T.T.C. 200.0 € T.T.C.
IV. HONORAIRES DE CONSEIL ET D'EXPERTISE (à la charge du demandeur)		
- Directeur Administration de Biens - Gestionnaire Administration de Biens - Assistante-secrétaire Administration de Biens	83.34 € H.T. 50.00 € H.T. 41.67 € H.T.	100.00 € T.T.C. 60.00 € T.T.C. 50.00 € T.T.C.
IV. AUTRES HONORAIRES EN COURS DE BAIL		
- Visite conseil - Avenant au bail commercial (révision triennale) - Avenant au bail habitation - Renouvellement bail habitation (en cas de demande)	50.00 € H.T. 250.00 € H.T. 100.00 € H.T. 100.00 € H.T.	60.00 € T.T.C. 300.00 € T.T.C. 120.00 € T.T.C. 120.00 € T.T.C.
BARÈME LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS		
Du loyer annuel hors charges		
Jusqu'à 1525 € de loyer	20.00 %	24.00 %
> 1525 € de loyer	17.00 %	20.40 %

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

GESTION
Pour le bailleur :

- En fonction de l'option choisie (Service Premier, Plus ou Privilège) : de 7 à 9 % H.T.
- Frais administratifs et bancaires : 5 € H.T. par lot et par mois.
- Mise en place d'une procédure d'huissier : 90 € H.T.